

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-411296

Maladie

Dentaire

Optique

10774

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

0888

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Bennis Sofie

Date de naissance :

24/05/1967

Adresse :

Résidence le Jardins de l'Georg

Tél. :

06 62 78 66 86

Total des frais engagés :

Good!

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr BENNIS Mohamed  
Gynécologue  
54, Boulevard Ghandi  
Tél: 06 79 42 00 66

Date de consultation :

7/12/2019

Nom et prénom du malade :

Bennis Sofie

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Plaque DEC. 2019 Depuis 1/2

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 15/10/18

Signature de l'adhérent(e) :

Sofie

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/10/2018	Vis		DR. BENNIS Mohamed Gynécologue 54, Boulevard Ghandi 12000 Casablanca	INP : 091026518 DR. BENNIS Mohamed Gynécologue 54, Boulevard Ghandi

## EXECUTION DES ORDONNANCES

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	75/10/19	265	600

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHÉSES DENTAÎRES

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur Md Bennis**  
**Gynécologue - Obstétricien**  
Diplômé de la Faculté de médecine de Reims  
**Infertilité du couple**

Casablanca, le 14-10-2019

Dr. Bennis Sofis

- ECHO MAMMELINE

~~Dr BENNIS Mohamed  
Gynécologue  
54, Boulevard Ghandi  
Tél: 06 79 42 00 66~~

Dr. BENNIS Mohamed  
Gynécologue  
54, Boulevard Ghandi  
Tél: 06 79 42 00 66

Dr. BENNIS Mohamed  
Gynécologue  
54, Boulevard Ghandi  
Tél: 06 79 42 00 66

**Consultation d'infertilité - Tél. : 06 79 42 00 66**

**Clinique Ghandi - 54, Bvd Ghandi Casablanca - Tél. : 05 22.39.81.94**  
**E-mail : gfbennis@gmail.com**



Nom & prénom : BENNIS SOFIA

FACTURE N° : 19/018944

Date : 15/10/2019

<u>Examen</u>	<u>Montant</u>
ECHOGRAPHIE MAMMAIRE	600,00
<b>Total Montant</b>	
	<b>600,00</b>

Arrêtée la présente Facture à la somme de:

SIX CENT DIRHAMS

REGLEMENT : CHEQUE Le 15/10/2019 5991225 BMCI

Relevé d'identité bancaire  
Banque Centrale Populaire  
Agence Massira  
88, bd massira el khadra Casablanca  
Compte n°:190 780 21211 9307191 000 7 73

RadioLOGIE  
27, Rue Ilya Abou Madi - Casablanca  
Tél: 0522.20.34.57/58 Fax: 0522.47.40.09 E-mail: contact@radiologie-aboumadi.com



Casablanca le 15/10/2019

**PATIENT** : BENNIS SOFIA  
**MEDECIN TRAITANT** : DR. BENNIS MOHAMED  
**EXAMEN(S) REALISE(S)** : ECHOGRAPHIE MAMMAIRE  
H.

**Dr. Mustapha AKIKI**  
Spécialiste en Radiologie  
auréat de la Faculté de  
Médecine de Nancy  
Ex Enseignant à la Faculté de  
Médecine

**Dr. M. AZ El-Arab BERRADA**  
Spécialiste en Radiologie  
Ex Enseignant à la Faculté de  
Médecine

**Dr. Hakima BENKIRANE**  
**Ep. Benjelloun**  
Spécialiste en Radiologie  
Lauréate de la Faculté de  
Médecine de Nancy  
Ex attachée au CHU Ibnou Rochd  
Diplômée de Paris  
en Imagerie de la femme

**Dr. Imad HANAFI**  
Spécialiste en Radiologie  
Lauréat de la Faculté  
de Médecine de Bruxelles  
Ex. Praticien hospitalier  
des hôpitaux de Paris  
Radiologie Conventionnelle  
et Interventionnelle

Trame fibro-glandulaire mammaire globalement hyperéchogène  
de répartition harmonieuse au niveau des différents quadrants  
sans lésion tissulaire suspecte  
Absence d'atténuation des échos en profondeur  
Revêtement cutané et graisse adjacente sans particularité  
Creux axillaires libres de toute anomalie

**Conclusion :**  
Echographie mammaire ne révélant pas de lésion suspecte.

Confraternellement  
DR BERRADA AZ EL ARAB  
INPE : 091032870